

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT OU PROJETS PAYSANS ? POUR UNE PRATIQUE DU DIALOGUE AGRONOMES — SOCIÉTÉS AGRAIRES *

par **Guy BELLONCLE**

Docteur ès-Lettres et Sciences Humaines
Professeur Associé à la Faculté des Sciences Économiques
de Rennes

RÉSUMÉ

L'état actuel de l'agriculture africaine conduit l'auteur à analyser une des causes : la présence de préjugés et de principes sociologiques et économiques erronés tels que les notions de : traditionnel et moderne ; analphabétisme et ignorance ; conservatisme et prudence ou celle plus complexe d'exploitation agricole familiale.

L'introduction des sciences sociales dans les programmes de formation des cadres de l'agriculture permettrait de leur donner une approche synthétique qui traite les problèmes au niveau des interactions entre les systèmes, de leur apprendre le langage de l'autre, de rechercher comment aider les communautés paysannes.

SUMMARY

The present state of African Agriculture leads the author to analyse one of its causes : The presence of prejudices (preconceptions) and wrong sociological and economical principles such as the notions : tradition and modern ; illiteracy and ignorance ; conservatism and carefulness ; or the complex notion of family size farms.

The introduction of social science in the programs of training of senior staff in agriculture, would provide them with a synthetic approach treating problems on an interaction level between the systems and would teach them the other's language, to find out how to help the farming communities to organize themselves.

RÉSUMEN

El estado actual de la agricultura africana conduce al autor a analizar una de sus causas. La conceptualización implícitamente normativa que conduce a postulados sociológicos y económicos erróneos tales como la oposición entre lo tradicional y lo moderno, analfabetismo e ignorancia, conservatismo y prudencia, e incluso la noción compleja de explotación agrícola familiar.

La introducción de las ciencias sociales en los programas de formación de profesionales de la agricultura permitiría proporcionarles un enfoque sintético de la problemática al nivel de las interacciones entre los sistemas, aparte de enseñar técnicas de comunicación, métodos de desarrollo comunitario y de trabajo personal.

En octobre 82, lors de la douzième conférence régionale de la FAO tenue à Alger, c'est un véritable cri d'alarme qu'a lancé Monsieur E. SAOUMA, son Directeur Général. «*De tous les secteurs de l'économie africaine — a-t-il précisé — aucun n'a connu une évolution aussi décevante que l'alimentation et l'agriculture*». Ainsi, à l'échelle du continent, en dix ans la production alimentaire par habitant a fléchi de plus de 10 %. Résultat de cette baisse de production, au cours de la même période, les importations alimentaires ont plus que doublé en volume et quintuplé en valeur. Conclusion du Directeur Général de la FAO «*L'Afrique est malade et sa seule chance de guérison réside dans un très fort accroissement de la production vivrière intérieure et une progression des recettes d'exportation tirées de ses produits agricoles*». Constat d'autant plus paradoxal et préoccupant qu'il intervient précisément après une décennie où un énorme effort d'investissement — à la fois sur fonds propres et sur fonds extérieurs — a été consenti en faveur de l'agriculture. On a vu en effet au cours de ces dix dernières années se multiplier les projets agricoles et se mettre en place des organismes de développement rural «*intégrés*» — généralement sur une base régionale — réalisant ainsi dans la plupart des Pays un «*quadrillage*» presque complet des zones rurales. Mais, ce que l'on constate

aujourd'hui, c'est que non seulement ces différents projets n'ont pas conduit à une augmentation durable de la production et de la productivité agricole (à la fois au niveau des cultures vivrières et des cultures industrielles), mais que bien souvent, ils ont conduit à de tels traumatismes chez les populations concernées que l'on s'est retrouvé en fin de projet dans une situation pire que celle qui existait au départ. Au point qu'on en arrive à se demander parfois s'il n'y a pas une relation inversement proportionnelle entre l'importance des sommes investies et les résultats effectivement obtenus ! Une chose paraît certaine en tous les cas à la lumière de l'expérience passée : rien ne servirait d'investir davantage dans l'agriculture africaine si on ne commence pas par changer de méthode. Ce qui nous laisse penser qu'en définitive, d'un mal pourrait sortir un bien, si la diminution des ressources disponibles (au niveau international et au niveau national) conduisait à approfondir la réflexion sur les causes des échecs passés et les conditions à réunir pour promouvoir un réel développement agricole. Or, une des raisons importantes qui nous paraît devoir expliquer cette multiplication des échecs c'est l'insuffisante préparation des ingénieurs agronomes à comprendre les sociétés rurales auxquelles ils s'adressent et qu'ils souhaitent aider à se transformer. Cette impréparation s'explique en grande partie par la très nette insuffisance (et quelquefois l'absence totale) d'une formation en sciences sociales qui donnerait aux futures ingénieurs à la fois les concepts et les outils pratiques leur permettant précisément de découvrir la logique de fonctionnement des sociétés rurales auxquelles ils s'adressent et d'éviter ainsi les malentendus tragiques auxquels cette incompréhension a conduit dans de nombreuses situations. Car, en l'absence d'une formation en sciences sociales systématique et rigoureuse, se développe en fait dans les institutions de

* Le présent article constitue la version résumée d'une étude préparée à la demande de l'Association des Facultés d'Agronomie d'Afrique, que nous remercions de son autorisation de diffusion. La version intégrale de l'étude sera publiée dans «*archives des Sciences Sociales de la Coopération et du Développement*» au 2ème trimestre 1984.

formation des cadres supérieurs agricoles une sociologie et une économie implicites reposant sur toute une série de préjugés euro-péo-centriques conduisant à des postulats erronés d'autant plus pernicieux que précisément ils ne sont jamais clairement explicités.

Aussi, nous paraît-il essentiel de commencer par analyser un certain nombre de ces conceptualisations implicitement normatives, avant de plaider pour une véritable formation en sciences sociales.

I — QUELQUES CONCEPTUALISATIONS IMPLICITEMENT NORMATIVES CONDUISANT À DES POSTULATS SOCIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES ERRONÉS

La première observation est la persistance d'une dichotomie simpliste et manichéenne entre tradition et modernité. On considère comme définitivement acquis que tout ce qui relève du «traditionnel» est pour ainsi dire «congénitalement» inférieur à ce qui est moderne (1), on donne des sociétés «traditionnelles» l'image de sociétés «sclérosées» incapables de toute évolution et pour reprendre une expression de Georges BALANDIER (1967), on en arrive à «*identifier la tradition au fixisme*» (2). Or, rien n'est plus faux et tous ceux (historiens et anthropologues) qui ont étudié les sociétés dites traditionnelles ont au contraire mis en évidence leur étonnante capacité d'adaptation à travers l'histoire. Nous choisirons un seul exemple dans la période dite de la «préhistoire» et parmi les sociétés que l'on a appelé longtemps «primitives». Voici comment LEVI-STRAUSS (1968) retrace l'histoire des indiens d'Amérique.

«Que l'histoire cumulative ne soit pas le privilège d'une civilisation ou d'une période de l'histoire, l'exemple des «indiens» d'Amérique le montre de manière convaincante... En vingt ou vingt-cinq mille ans, ces hommes réussissent une des plus-étonnantes démonstrations d'histoire cumulative qui soient au monde : explorant de fonds en comble les ressources d'un milieu naturel nouveau, y domestiquant à côté de certaines espèces animales — les espèces végétales les plus variées pour leur nourriture, leurs remèdes et leurs poisons et — fait inégalé ailleurs — promouvant des substances vénéneuses comme le manioc au rôle d'aliment de base ou d'autres à celui de stimulant ou d'anesthésique... Pour apprécier cette oeuvre immense, il suffit de mesurer la contribution de l'Amérique aux civilisations de l'Ancien Monde. En premier lieu, la pomme de terre, le caoutchouc, le tabac et la coca (base de l'anesthésie moderne) qui, à des titres divers, constituent quatre piliers de la culture occidentale ; le maïs et l'arachide qui devaient révolutionner l'économie africaine... ; ensuite, le cacao, la vanille, la tomate, l'ananas, le piment, plusieurs espèces de haricots, de cotons et de cucurbitacées.»

Alors où est la «sclérose» et le «fixisme» ?

Plus grave encore — lorsqu'on examine ce que recouvre le concept de modernité lui-même — on constate dans bien des cas une tendance à le confondre tout simplement avec la mécanisation et la motorisation en ignorant du coup le caractère déterminant des facteurs biologiques. Ainsi, à partir du constat que les paysans cultivent à la main et n'utilisent ni la culture attelée, et encore moins le tracteur, on en arrive à la conclusion que les techniques culturelles traditionnelles sont «archaïques», ce qui est aller un peu vite en besogne dans la mesure où on ignore ainsi tout le capital de connaissances qu'ils ont accumulé en matière de connaissance des sols et des plantes.

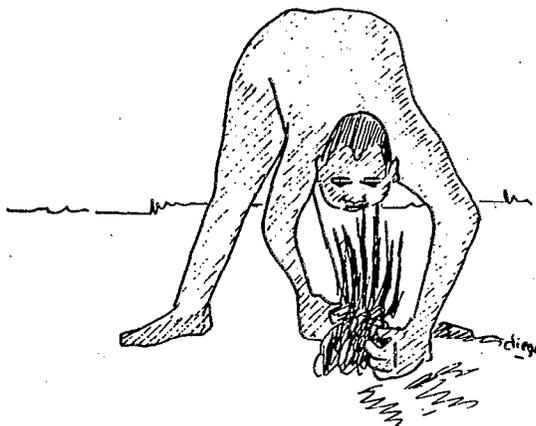
Une autre forme de cette dichotomie simpliste qui consiste à opposer traditionnel et moderne se retrouve dans la confusion qui s'établit entre «analphabétisme» et «ignorance», voire «inintelligence». Ainsi, il semble aller de soi puisque les paysans sont «analphabètes» qu'ils sont — *ispo facto* — incapables de toute réflexion «logique» et «rationnelle». LEVI-STRAUSS (1962) analyse de façon extraordinairement pénétrante comment pendant des millénaires, dans «*les sociétés sans écriture et sans machines*», s'est développée une pensée réellement expérimentale véritable préfiguration (et quelquefois anticipation) de la méthode scientifique :

«Chacune des techniques (traditionnelles), suppose des siècles d'observation active et méthodique, des hypothèses hardies et contrôlées, pour les rejeter ou pour les avérer au moyen d'expériences inlassablement répétées... Pour élaborer ces techniques souvent complexes, permettant de cultiver sans terre ou bien sans eau, de changer des graines ou racines toxiques en aliments ou bien encore d'utiliser cette toxicité pour la chasse, la guerre, le rituel il a fallu, n'en doutons pas, une attitude d'esprit véritablement scientifique, une curiosité assidue et toujours en éveil, un appétit de connaître pour le plaisir de connaître, car une petite fraction seulement des observations et des expériences (dont il faut bien supposer qu'elles étaient inspirées, d'abord et surtout, par le goût du savoir) pouvaient donner des résultats pratiques et immédiatement utilisables.»

Cette description pourrait être reprise pour tous les paysans du monde et au lieu de «conclure trop hâtivement du constat d'un très bas niveau économique à un niveau intellectuel équivalent», il serait infiniment préférable d'accorder la plus grande attention à toute cette «science du concret» des paysans analphabètes. Faut-il en outre rappeler que ce que l'on a appelé la «révolution agricole» du XVIIIème siècle en Europe, marquée par l'abandon de la jachère, le passage à l'assolement, l'introduction des cultures fourragères, les amendements fonciers a été réalisée précisément par des paysans dans leur quasi-totalité analphabètes ? Malheureusement, l'histoire ruralité ne tient pas non plus beaucoup de place dans les programmes de formation des futurs agronomes.

Il est enfin un autre préjugé qui a la vie dure : c'est celui du paysan congénitalement «conservateur» et rebelle à toute innovation.

En fait, ce n'est pas de «conservatisme» qu'il faudrait parler — avec toute la connotation péjorative qui accompagne ce terme — mais de la prudence du paysan dès qu'il



PAUVRE PAYSAN EFFECTUANT SES TRAVAUX MANUELLEMENT, DANS L'IGNORANCE COMPLÈTE DES REMARQUES DÉSOBLIGEANTES ET PEJORATIVES DONT IL EST L'OBJET DANS LE RAPPORT HENJUEL DU VULGARISATEUR.

1. Ce n'est pas seulement vrai de l'Afrique puisque J. THÉRY (1979) rapporte la formule utilisée en Inde et tout ce qui vient du village est mauvais, tout ce qui vient de la ville est meilleur, tout ce qui vient de l'étranger est supérieur.

2. On comprend qu'en réaction à cette dichotomie simpliste, un anthropologue comme René BUREAU (1978) puisse écrire : «Je regrette vigoureusement l'usage du mot «moderne», qui sert constamment à stigmatiser la soi-disante vétusté des éléments dits «traditionnels» présents dans les sociétés ou dans les esprits.»

s'agit d'adopter une innovation et de la légitimité de sa démarche qui consiste à vouloir expérimenter d'abord à petite échelle (et quelquefois, en quelque sorte de façon « clandestine », à l'insu du technicien) pour vérifier l'impact réel de l'innovation proposée. Il faudrait aussi faire comprendre que cette prudence légitime tient à la perception aiguë que les paysans ont d'un certain nombre d'équilibres souvent fragiles (équilibres écologiques et équilibres sociaux) que les innovations techniques proposées risqueraient précisément de remettre en cause.

Et de ce point de vue, l'une des conceptions « erronées » les plus lourdes de conséquences au niveau de la vulgarisation est celle qui consiste à imaginer le paysan africain sur le modèle de l'agriculteur européen actuel (1), c'est-à-dire, un individu parfaitement autonome pouvant prendre de lui-même des décisions relevant de la seule logique économique. On ne redira jamais assez en effet que le paysan africain ne peut s'imaginer en dehors de sa communauté et de ce fait ne peut prendre aucune décision sans s'interroger sur la façon dont cette communauté va réagir. Or, et c'est là l'un des traits les plus fondamentaux des civilisations rurales traditionnelles, souligné à maintes reprises par de nombreux anthropologues, celles-ci fonctionnent pour reprendre la forte expression de R. BUREAU (1978) comme des « machines à étêter les arrivistes ».

On comprend dans ces conditions que cela puisse rendre prudent quand il s'agit d'adopter des innovations qui pourraient vous « singulariser » au niveau du groupe !

Tout ceci a pour conséquence de conduire à élaborer les projets de développement agricole sur toute une série de « postulats erronés ».

De nombreux projets — du moins en Afrique noire si mal nommée francophone — reposent sur les trois éléments suivants :

- une stratégie orientée vers des paysans appelés « pilotes » ou « leaders » ou encore « de pointe »
- un catalogue de thèmes techniques « simples »,
- un encadrement dit « rapproché ».

Comment imaginer une stratégie reposant sur des paysans pilotes c'est-à-dire des paysans auxquels on demande de se singulariser, à la limite de se couper du groupe dans des communautés « dont la finalité dernière est la prévention contre les inégalités et la reconstitution incessante de l'harmonie constamment menacée » ?

De même, n'est-il pas évident que le choix délibéré qui est fait de ne proposer que des thèmes « simples » ou « aisément assimilables » ou « faciles à faire passer » (alors que dans la plupart des situations les problèmes à résoudre sont particulièrement complexes et nécessiteraient de ce fait le recours à des techniques elles-mêmes complexes) s'explique par ce préjugé tenace que du fait de son « analphabétisme » le paysan a des capacités intellectuelles limitées ?

Quant à l'encadrement « dense » ou « rapproché », ne trouve-t-il pas sa justification dans le préjugé suivant lequel le paysan étant « naturellement conservateur » il faut, si on veut le faire changer, exercer sur lui une pression continue, ce que permet précisément l'encadrement « rapproché » ? Le résultat de tout cela est aujourd'hui connu : une réaction de rejet généralisée de toutes ces armadas d'encadreurs par des paysans fatigués d'être « infantilisés » et placés sous haute surveillance.

Il est également des « conceptualisations implicitement normatives » dans le domaine de l'économie rurale. L'une

des plus tenaces — et également les plus lourdes de conséquence — concerne le concept « d'exploitation agricole ».

Nous prendrons notre exemple en Afrique sahélienne, mais, *mutatis mutandis*, on retrouverait probablement partout la même inadéquation entre le concept européen (ou nord-américain) d'exploitation agricole et les réalités africaines.

Voici ce qu'écrivent à ce sujet BILLAZ et DIAWARA (1981).

« On sait que la notion d'exploitation agricole est relativement claire et précise, donc opératoire pour l'appréhension de la réalité, dans les milieux agricoles européens ; ceci est dû à deux faits complémentaires essentiels :

— l'exploitation agricole est principalement familiale. Les membres de la famille (par ailleurs monogame et de dimension réduite) vivent, travaillent, consomment et accumulent (ou « décapitalisent ») ensemble. Il y a coïncidence entre unités de production, de résidence, de consommation et d'accumulation.

— l'autorité qui dirige le groupe familial pour chacune de ces fonctions est unique : c'est le père de famille qui est propriétaire (ou locataire) des moyens de production, qui assure la gestion technique et économique de l'exploitation, qui décide de la consommation et de l'épargne ; il y a unicité des centres de décision correspondant à ces fonctions.

En Afrique de l'Ouest sahélienne, on ne saurait en dire autant : il n'y a ni coïncidence des quatre types d'unité fonctionnelle, ni unicité des centres de décision correspondants. Appliquer le modèle occidental d'exploitation agricole aux sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest revient donc à examiner la réalité avec une loupe déformante.

Or, c'est pourtant ce que l'on continue à faire. Mais ce faisant, on ignore totalement la complexité de ce que, faute d'un autre terme, on est bien obligé d'appeler « l'exploitation agricole familiale », mais qui recouvre une réalité bien différente tant au niveau de l'organisation du travail qu'au niveau de l'organisation de l'espace.

Que reste-t-il en effet de commun entre l'exploitation agricole européenne telle que décrite par BILLAZ et DIAWARA avec sa quadruple coïncidence entre unités de production, de résidence, de consommation et d'accumulation et son centre de décision unique et l'exploitation sahélienne où l'on devra distinguer les champs de la « grande » famille cultivés en commun 3 à 4 jours par semaine d'une part, et les champs « personnels » des familles « restreintes », des femmes et des jeunes de l'autre (avec dans chaque cas des logiques de mise en valeur différentes suivant que l'on cherche à privilégier la sécurité vivrière ou au contraire l'acquisition de monnaie) et en fonction de leur répartition dans l'espace les cultures de case, les champs « rapprochés » et les champs de brousse ? (voir BENOIT-CATTIN, FAYE, 1982)

Et là encore, les exemples ne manquent pas des mésaventures auxquelles ont pu conduire cette méconnaissance de réalités pourtant fondamentales. Ainsi, le Projet de mise en valeur des Terres Neuves au Sénégal reposant entièrement sur une projection du modèle d'exploitation européenne, avait absolument rien prévu pour les « champs personnels » des femmes. Résultat nous dit B. LECOMTE (1978), « Frustrés de n'avoir point accès aux terres, les femmes de colons ont réclamé aux maris des champs personnels, n'ont rien obtenu (puisque rien n'avait été prévu pour elles dans le modèle) ont menacé de partir et ont alors obtenu que les maris exigent un supplément de terres prises sur l'espace de réserve ».

Ailleurs, ce sont des projets rizicoles qui, ignorant une donnée aussi élémentaire que la division sexuelle des tâches, ont tout bonnement ignoré que c'étaient les femmes qui cultivaient les rizières et les hommes le « sec ». De leur côté, BENOIT-CATTIN et FAYE (1982) donnent un exemple d'une innovation vivement recommandée par la recherche agronomique (l'enfouissement des résidus de récoltes à la fin de l'hivernage) et qui s'est heurté au fait que « le chef d'exploitation — l'homme le plus âgé — ne bénéficiait plus des prestations de travail obligatoires de la part de ses dépendants — les cadets — après la récolte des céréales à cycle court ».

1. Il faut bien préciser actuel car il n'en a pas toujours été ainsi. D'autre part si l'agriculteur européen a gagné son autonomie « sociologique », on sait que, par contre, son autonomie « économique » est allée en régressant.

Ces quelques exemples, mieux que de longs discours, montrent à quelles erreurs graves peut conduire à son tour cette économie rurale « implicite » où l'on fait comme si les concepts élaborés en Europe ou aux États-Unis étaient utilisables tels quels dans des contextes culturels différents.

Après avoir analysé quelques unes des conséquences fâcheuses (et quelquefois dramatiques) de cette sociologie et de cette économie « implicites », il est temps d'en arriver à ce que devrait être une authentique formation en sciences sociales des futurs agronomes. Ce sera l'objet de cette deuxième partie.

II — INTRODUIRE LES SCIENCES SOCIALES DANS LA FORMATION DES CADRES SUPÉRIEURS DE L'AGRICULTURE

Chacun conviendra en effet que tout cadre agronome devrait être préparé à comprendre les sociétés auprès desquelles il sera amené à travailler, à communiquer et dialoguer avec elles et enfin à les aider à s'organiser afin de relever les énormes défis auxquels elles sont aujourd'hui confrontées.

Or, comment parvenir à tout cela sans une solide formation dans les sciences qui se fixent précisément pour objectif « l'étude des sociétés » ? En fait, personne plus que l'agronome africain travaillant sur le terrain ne répond à la définition de ceux que Roger BASTIDE (1971) appelle « les anthropologues-appliqués » ou « anthropologues-praticiens » dont le rôle essentiel devrait consister : « au début de l'action, avant d'introduire des innovations dans une communauté... à tenter de prévoir ce qui s'ensuivra afin d'élaborer la meilleure stratégie de l'action ».

Or, n'est-ce pas là précisément le rôle qui devrait également revenir à l'agronome ? Si tel est bien le cas, on conviendra cependant qu'une telle « prévision » n'est possible que si l'on admet que « les changements ne se font pas n'importe comment mais suivant un certain nombre de règles et obéissent à un certain nombre de lois » et que de ce fait « les facteurs déterminants peuvent être contrôlés, le changement orienté plus sûrement, les conséquences inattendues plus facilement prévues, des mesures efficaces mises en train pour éviter des effets négatifs ».

Quel agronome, surtout s'il est responsable d'une opération de développement appelée à bouleverser en profondeur l'organisation d'un certain nombre de communautés rurales, ne se reconnaîtrait dans ces préoccupations ? C'est là qu'une formation anthropologique fondamentale trouve sa pleine justification. Ce que l'anthropologie nous apprend d'essentiel explique BASTIDE « c'est de nous faire comprendre les phénomènes de résistance au changement comme mécanisme de défense culturelle contre les influences venues du dehors qui menacent l'équilibre de la société » et donc que cette résistance « n'est pas en fait absence de propension au changement mais refus actif de changement » (1). En d'autres termes, l'anthropologie nous apprend au lieu de succomber au découragement (voire au « racisme ») des cadres ou planificateurs qui voient dans les résistances paysannes au changement « une irruption de l'irrationnel » à découvrir au contraire que « ce qui résiste est un autre rationnel » (BUREAU, 1968). Mais ce faisant elle nous apprend également à découvrir les conditions à réunir pour que les changements proposés soient acceptés.

« Il faut, écrit BASTIDE, qu'ils (les paysans) retrouvent

certaines de leurs idées dans le nouveau système de rechange qui leur est proposé ». Ainsi, « une action ne peut réussir que si elle ne va pas à contre-courant... mais qu'elle se fait en suivant dans chaque cas particulier la pente d'écoulement de la culture (de la société à laquelle on s'adresse) ».

Ou encore, « les changements pour réussir doivent... se faire dans la direction où les ancêtres ont déjà travaillé ».

Arrêtons-nous un instant aux conséquences de ces quelques citations sur l'approche à adopter en matière de vulgarisation en Afrique Noire. S'il est vrai, que « la finalité dernière des institutions africaines est la prévention contre les inégalités et la reconstitution inlassable de l'harmonie constamment menacée » (BUREAU, 1978) qui ne voit alors que la vulgarisation agricole actuelle avec sa théorie des paysans-pilotes devant faire tache d'huile, va tout-à-fait à contre-courant de la pente culturelle des sociétés auxquelles on s'adresse et que la vulgarisation qui aurait le plus de chance de réussir serait celle qui, au lieu de s'adresser à des individus « privilégiés » s'adresserait au contraire au groupe tout entier pour rechercher avec lui les moyens d'un développement qui donne des chances égales à tous et ne compromettent pas la cohésion sociale de la communauté ?

1 — Ainsi, le premier objectif d'une formation anthropologique fondamentale des cadres et agronomes devrait-elle être de tenter de leur faire découvrir comment fonctionnent les sociétés dans lesquelles ils auront à s'insérer, quelle est leur « rationalité » et leur « logique » interne, précisément pour les amener à comprendre (et c'est en fait tout un nouvel état d'esprit à acquérir) que lorsqu'il y a « conflit » entre le « Projet » étatique qu'ils sont chargés de mettre en oeuvre et les projets paysans, il s'agit bien de deux logiques ou de deux « rationalités » qui s'opposent (ce qui implique pour dépasser le conflit que l'on débouche sur un compromis) et non la Rationalité s'opposant à l'Irrationnel ou la Science face à l'Obscurantisme.

Et l'un des points sur lesquels cette différence de « rationalité » est le plus évident (et conduit aux malentendus les plus tragiques) concerne l'attitude des différentes sociétés par rapport à l'accumulation et au réinvestissement.

Ainsi, jugée à la lumière des critères de la rationalité économique occidentale, les comportements de redistribution (individuelle ou collective) que l'on observe dans la quasi totalité des sociétés dites traditionnelles paraissent totalement « irrationnels » et seront couramment qualifiés de « gaspillage absurde ».

Par contre, s'il est vrai comme le dit Pierre CLASTRES (1980) que le souci permanent des sociétés traditionnelles est d'empêcher que « l'économie n'échappe au social et se retourne contre la société en ouvrant la brèche de l'hétérogénéité et de la division entre riches et pauvres, de l'aliénation des uns et des autres », il n'y a rien de plus rationnel que de pousser ceux qui, pour une raison ou une autre, se sont enrichis plus rapidement que les autres à redistribuer leur surplus afin de ramener en quelque sorte chacun sur la même ligne. Il s'agit tout simplement là, suivant la belle formule de R. BUREAU (1978) de « mesures préventives que prennent les villages noirs pour éviter la mort sociale ». Ainsi, c'est volontairement et de façon délibérée que les villages africains « renoncent à l'accumulation systématique des biens ». C'est que dans leur rationalité propre, il faut « privilégier l'harmonie par rapport à la richesse ».

Ainsi, les villages africains « se conduisent comme s'ils savaient parfaitement que l'accroissement du patrimoine entraîne nécessairement la lutte fratricide ».

Le corollaire de cette attitude — qui amène Pierre CLASTRES (1980) à écrire que les sociétés traditionnelles ne sont pas des sociétés sans économie, mais des sociétés du « refus actif de l'économie » — est bien sûr que ces sociétés

1. Ce que confirme René BUREAU (1968) lorsqu'il écrit « La tradition apparaît conservatrice précisément dans la mesure où l'agression extérieure l'a mise sur la défensive ».

sont faiblement «cumulatives» que certains n'ont pas hésité à les qualifier de «stationnaires» (LEVI-STRAUSS, 1968).

Est-ce à dire qu'une telle «logique» de redistribution et de nivellement continu doit aujourd'hui se perpétuer ? Évidemment non, et ne serait-ce que pour faire face à la seule croissance démographique, les sociétés rurales africaines sont aujourd'hui condamnées à «capitaliser» et à «réinvestir». Cependant, ce n'est pas en leur tenant des discours moralisateurs sur la nécessité de lutter contre le «gaspillage» et les dépenses «sommatoires» qu'on parviendra à modifier leurs comportements sur ce point, mais en leur montrant qu'on comprend parfaitement la logique profonde qui a poussé les ancêtres à agir ainsi, en analysant avec eux les raisons pressantes qui devraient les amener à modifier sur ce point la «tradition» et en leur proposant des formes de capitalisation accessibles à tous et ne remettant pas de ce fait en cause l'équilibre social de leur communauté et notamment l'accès à la terre.

Nous espérons à travers ces quelques exemples être parvenu à montrer pourquoi une formation anthropologique de base était indispensable à l'ensemble des futurs cadres supérieurs de l'agriculture, en particulier ceux qui seront appelés à travailler dans ce que l'on appelle aujourd'hui la «Recherche-Développement» en agriculture.

Ce qui caractérise cette nouvelle approche de la recherche en effet, c'est qu'elle est «*expérimentation en milieu physique et social réel (vraie grandeur) des possibilités et conditions du changement technique et social*» (BILLAZ, DUFUMIER, 1980), ce qui doit permettre «*d'aborder conjointement les domaines techniques, sociologiques et économiques*», et par là, de mettre en oeuvre une «*approche synthétique qui traite les problèmes au niveau des interactions entre systèmes*». Ainsi espère-t-on mettre fin à cette «*mutilation scientifique*» à laquelle avaient abouti jusqu'ici «*la séparation de la recherche technique et de la recherche économique et sociale*» (BILLAZ, 1974). En fait, comme le souligne avec force R. TOURTE, la Recherche-Développement en agriculture dans la mesure où elle met en jeu des hommes et où son «laboratoire» n'est autre que les communautés villageoises, devient une véritable «*expérimentation sociale*» dans la mesure où «*différentes voies de développement sont testées par les expérimentateurs directement concernés, les producteurs, dont on a recueilli le jugement en différentes conditions de traitements*».

Nous retrouvons l'anthropologie appliquée et l'expérimentation sociale définies par BASTIDE (1971).

«*Jusqu'ici l'anthropologie s'est surtout servie de la méthode comparative, mais aujourd'hui la politique de développement planifié dans les pays sous-développés constitue une manipulation des individus, de leur organisation sociale ou de leurs valeurs culturelles qui équivaut à une véritable expérimentation en ce sens que le planificateur force les faits à «parler dans un sens ou dans un autre par rapport à la pratique que l'on veut leur imposer*».

Ne retrouve-t-on pas là précisément la situation de l'agronome, chef d'un projet de développement agricole... et le constat que nous faisons en introduction que la réponse des paysans a été plus souvent celle du «rejet» que celle de l'acceptation «de la pratique qu'on voulait leur imposer».

Et, c'est précisément pour éviter le renouvellement de tels échecs que la Recherche-Développement veut associer dès le départ «*expérimentation technique*» et «*expérimentation sociale*»

«*C'est, cette absence d'expérimentation sociale préalable qui a jusqu'ici provoqué les innombrables échecs que l'on sait et dont apparemment on ne se lasse pas*» et «*Le développement*» serait-il la seule chose qu'on ne puisse essayer et que l'on s'estime en droit de proposer, sans garanties suffisantes aux paysans concernés, mais non consultés ?» (R. TOURTE).

Mais, alors, on retrouve très précisément le rôle que BASTIDE (1971) assigne à l'anthropologie appliqué et qui

doit être de «*suivre le travail expérimental dans toutes ses étapes, l'observation, l'élaboration d'une hypothèse à l'intérieur du champ de la recherche devenu laboratoire*».

Bien évidemment, on peut imaginer que dans le cadre de projets de Recherche-Développement les agronomes s'associeront avec les anthropologues (comme dans le Siné-Saloum). Mais, la collaboration entre eux sera d'autant plus aisée que chacun aura été mieux préparé à comprendre le langage de l'autre...

2 — Si les futurs agronomes doivent apprendre à comprendre les sociétés rurales avec lesquelles ils sont appelés à travailler, ils doivent également, avons-nous dit, apprendre à communiquer et plus encore à entrer en dialogue avec elles, ce qui suppose qu'ils apprennent à parler la langue et le langage paysan.

«*Pour qu'il y ait réelle participation des communautés paysannes (au développement rural), il est indispensable que s'établisse une communication véritable, ce qui implique que l'on s'adresse aux paysans dans une langue et langage qui leur soient accessibles. Cela peut paraître une évidence, mais l'expérience montre que cette première condition élémentaire d'établissement du dialogue est pourtant rarement remplie. Dans de nombreux domaines en effet, les paysans possèdent un langage qui leur est propre, langage souvent ignoré — volontairement ou involontairement — par les techniciens extérieurs. Tel est le cas dans le domaine technique où les paysans ont leur façon à eux de désigner les différentes types de sol ou les différents types de plantes, mais aussi pour ce qui est des mesures, les paysans ayant là encore leurs propres systèmes de mesure des superficies (en fonction des semences utilisées ou du temps de travail nécessaire) ou des quantités produites (les paysans se référant toujours à des mesures de volume, alors que les cadres se réfèrent au poids). Et, il en va souvent de même pour compter l'argent. Le résultat c'est que l'on aboutit souvent à un dialogue de sourds, le système de référence des techniciens étant un système de mesures «modernes» pendant que le paysans continue à se référer à son système de mesure traditionnel» (UNESCO 1976).*

En fait, le spécialiste des sciences sociales vers lequel l'agronome devrait se tourner ici, c'est l'ethnolinguiste qui pourrait lui fournir «*un lexique des termes fondamentaux de géographie et de désignation du milieu ou des méthodes de classification utilisées par le cultivateur pour ses types de sol, les climats, les saisons, les cultures, et les mauvaises herbes, les plantes médicinales*»... (THERY, 1979) liste à laquelle on pourrait ajouter la dénomination des façons culturelles et les systèmes de mesure traditionnelle de superficie et de volume. Mais en fait, compte tenu de l'extrême sous-développement de l'ethno-linguistique, il appartiendra le plus souvent aux futurs cadres supérieurs de l'agriculture de se faire eux-mêmes «ethno-linguistes». Mais, cela suppose qu'ils consentent à se débarrasser du préjugé de la «tabula rasa» que nous dénoncions dans notre première partie et se persuadent qu'ils ont à «tirer parti de l'expérience accumulée dans la culture traditionnelle populaire, en particulier en ce qui concerne la connaissance du milieu écologique» (THERY, 1979). Ce faisant, ils auraient d'ailleurs toutes chances de découvrir ce que le botaniste DENNLER découvrait à propos des indiens Guarani :

«*D'une façon générale; on peut dire que les dénominations guarani forment un système bien conçu et qu'elles offrent une certaine ressemblance avec notre nomenclature scientifique... Les indiens guarani n'abandonnent pas au hasard la dénomination des choses de la nature, mais ils réunissent des conseils de tribu pour arrêter les termes qui correspondent le mieux aux caractères des espèces, classant avec beaucoup d'exactitude les groupes et les sous-groupes... Garder le souvenir des termes indigènes... n'est donc pas seulement un acte de piété et d'honnêteté, c'est un devoir scientifique» cité par LEVI-STRAUSS, 1962(1).*

1 En fait, si les ethno-linguistes sont peu nombreux, par contre nombreux sont les botanistes qui ont recueilli les dénominations que les communautés paysannes ont donné aux plantes, certains allant même jusqu'à reconstituer les systèmes de classification. Mais, combien d'agronomes modernes connaissent de telles dénominations... ou mêmes les plantes auxquelles elles correspondent.

Mais, il faudrait encore aller plus loin pour parvenir à un véritable dialogue entre agronomes et paysans : il faudrait que les premiers fassent l'effort de réflexion nécessaire pour « traduire » dans leurs langues maternelles les concepts fondamentaux de l'agronomie moderne. C'est en effet la seule façon de passer de ce que l'on pourrait appeler la vulgarisation-catéchisme avec son catalogue de recettes et sa philosophie implicite (« ne cherche pas à comprendre, fais ce qu'on te dit et tu verras le résultat »), à une vulgarisation faisant appel à l'intelligence (et à la rationalité) paysannes et lui expliquant les raisons pour lesquelles on lui demande de modifier ses façons de faire traditionnelles sur tel ou tel point (voir BELLONCLE, 1979 d et 1981).

Dernier point — et non le moindre — pour ce qui est du langage paysan : le problème des proverbes. C'est là, sans doute, un trait commun à toutes les civilisations paysannes : le recours permanent au proverbe, non seulement pour illustrer un propos, mais à strictement parler comme mode de raisonnement... et qui plus est comme mode de raisonnement péremptoire. Référons-nous sur ce point à deux anthropologues qui ont été particulièrement attentifs à ce trait culturel des civilisations africaines noires. Voici d'abord ce qu'en dit G. BALANDIER (1961) :

« En milieu coutumier, toute argumentation ne procède qu'en s'appuyant sur un savoir codifié dans les proverbes. Elle vise moins à apparaître comme une vue personnelle sur le problème en discussion que comme la résolution de ce dernier, en fonction des « modèles » que constituent la coutume ».

Quant à R. COLIN (1965), il explique : « En appeler au proverbe, c'est proférer une certitude bien établie. Je sais que je ne me trompe pas comme le doute pourrait m'en venir à l'esprit si j'étais seul... Mes ancêtres ont vu cela avant moi et ils m'ont légué la clef qui permet de comprendre... Mon savoir est arc-bouté sur tout le savoir du clan et ce savoir du clan peut rendre compte de la totalité du monde. C'est pourquoi le proverbe est toujours péremptoire ».

En fait, l'importance du proverbe est si grande dans les sociétés rurales traditionnelles qu'il n'est absolument pas possible d'entrer en réel dialogue avec les paysans si on ne comprend pas la signification des proverbes qu'ils opposent à votre raisonnement. La seule façon en effet de répondre à un proverbe qui paraît « péremptoire » dans une situation donnée, c'est de lui opposer un autre proverbe encore plus péremptoire... ce qui suppose bien sûr qu'on soit, soi-même suffisamment familiarisé avec le langage des proverbes. Ainsi que le fait remarquer Jean CAUVIN : pour entrer en dialogue avec les paysans « il faut connaître suffisamment de proverbes pour avoir toujours à sa disposition un énoncé correspondant à la situation vécue et traduisant son opinion personnelle ». Or, qu'en est-il chez nos modernes agronomes ? On ne le redira jamais assez, ce sont toutes les valeurs culturelles d'une population qui transparaissent à travers ses proverbes et ceux-ci constituent donc un moyen privilégié d'appréhender ce que BASTIDE appelle la « pente d'écoulement » d'une société, dont on vu toute l'importance pour du changement (1).

Redécouverte du langage paysan à travers les dénominations qu'il utilise, ses systèmes de classification et de mesures, ses proverbes : en fait, cela ne devrait encore constituer qu'une première étape. L'objectif final devrait être bien sûr de parvenir à la maîtrise de ce que nous n'avons pas craint d'appeler ailleurs, tellement elle nous paraît spécifique, une « pédagogie paysanne » (BELLONCLE, 1979 a).

1 Nous ne pouvons nous étendre ici sur les problèmes liés à la collecte des proverbes. Bornons-nous à reproduire ce qu'en dit CAUVIN : « La découverte des proverbes — écrit-il — ne peut se faire qu'au cours d'une enquête-participation : il ne faut pas provoquer l'énonciation des proverbes. Il faut les « épingle » lorsqu'ils se présentent ; on recueille alors toute leur épaisseur : énoncé, situation d'emploi, positionnement intellectuel et affectif de l'émetteur, du récepteur, des auditeurs. On touche un proverbe vivant et non un énoncé mort ».

3 — Compréhension des sociétés avec lesquelles il devra travailler, apprentissage d'une communication efficace avec le milieu rural, il reste encore une troisième dimension à acquérir : comment aider les communautés paysannes à s'organiser pour qu'elles soient en mesure de relever les redoutables défis auxquels elles sont confrontées.

Ici encore, on se trouve devant un nouveau paradoxe. Partout, en effet, on souligne la nécessité de mettre en place des organisations de producteurs responsables pouvant servir de partenaires aux organismes étatiques chargés du développement rural, mais surtout également on constate l'échec des formules coopératives importées.

Dans ce domaine également, il faut donc inventer des formules nouvelles, de « nouveaux systèmes » dans lesquels les paysans « retrouveront certaines de leurs idées », qui suivront « la pente d'écoulement » de la société concernée et retrouveront la direction dans laquelle « les ancêtres ont déjà travaillé » pour reprendre les expressions déjà citées de BASTIDE (1971).

Mais, pour réussir ce « greffage », des formules coopératives modernes sur des structures communautaires traditionnelles, il faut une connaissance particulièrement fine des sociétés auxquelles on s'adresse. Référons-nous sur ce point au grand spécialiste qu'est Henri DESROCHE (1976) :

« Les catastrophes consécutives à l'exportation, sans autre forme de procès, de modèles coopératifs occidentaux quintessenciés au point d'en devenir intranmissibles »...

« Le développement coopératif agricole requiert une anthropologie rurale en profondeur, surtout dans des Pays dont la population se trouve être à 80 ou 90 % paysanne avec ses traditions, ses mentalités, ses coutumes, ses outillages, ses procédures, son cadre familial, ses rites, ses cultes, ses panthéons. Pour eux, redoutons la sociologie de Mr HOMAIS !... C'est que la coopération agricole, de par sa nature même, forge des liens économiques, certes, mais qui demeurent entrelacés à des liens parentaux, tribaux, culturels et même culturels, toujours écologiques ».

Illustrons notre propos sur ce point à partir d'un problème particulièrement important pour le développement de l'agriculture : celui du crédit agricole. Il devrait être clair pour tous que les formules de crédit agricole qui ont été utilisées en Europe (entièrement basées sur des garanties réelles : hypothèque sur la terre, bétail, warrantage des récoltes) ne sont absolument pas transposables dans la grande majorité des Pays d'Afrique Noire où la terre est propriété collective et donc inaliénable, où le bétail est transhumant, et où on est souvent à la limite de la survie.

Il faut donc là encore inventer des formules nouvelles et c'est ce que certains Pays ont tenté de faire en expérimentant des formules de crédit solidaire fondées non plus sur des garanties réelles, mais sur la caution mutuelle du groupe. Mais, qui ne voit ici, de nouveau, la nécessité impérieuse d'une connaissance approfondie des sociétés concernées (de leurs valeurs culturelles, de l'organisation du pouvoir local, des différenciations économiques et sociales existantes) pour faire fonctionner pratiquement ces formes de crédit solidaire ? (Voir BELLONCLE, 1979).

CONCLUSION

Comprendre les sociétés dans lesquelles ils devront s'insérer, apprendre à communiquer avec elles, les aider à s'organiser, telles devraient donc être les trois vertus cardinales des agronomes dans leurs relations avec les sociétés agraires. Si l'on veut qu'il y ait un réel changement en matière de stratégies de développement rural, c'est par là qu'il faut commencer.

Il reste cependant une dernière question et non la moindre. Où trouver aujourd'hui les anthropologues ayant assez de connaissances d'anthropologie fondamentale et de pratique de terrain pour accepter de jouer le jeu de l'intégration

dans une équipe interdisciplinaire et de courir le risque de la démarche proposée ?

Force est de reconnaître qu'ils ne sont pas nombreux et que c'est là un «métier» qui n'a plus grand chose à voir avec celui du sociologue universitaire classique. Le meilleur «Profil» serait sans doute celui de jeunes sociologues ou anthropologues ayant travaillé plusieurs années dans des projets de Recherche-Développement (une raison de plus pour les multiplier sans tarder).

BIBLIOGRAPHIE

- BALANDIER G., 1961. — Sociologie des Brazzavilles noires. — Paris : A. Colin.
- BALANDIER G., 1967. — Anthropologie politique. — Paris : PUF. — 240 p.
- BASTIDE R., 1971. — Anthropologie appliquée. — Paris : Payot.
- BELLONCLE G., 1979 a. — Quel développement rural en Afrique Noire ? — Dakar : Nouvelles éditions africaines. — 208 p.
- BELLONCLE G., 1979 b. — Coopératives et développement en Afrique Sahélienne - Quinze années d'expérience (1962-1977). — Université de Sherbrooke (Canada). — (collection du Centre d'Études en Économie coopérative).
- BELLONCLE G., 1979 c. — Les chemins des villages : formation des hommes et développement rural en Afrique. — Paris : L'Harmattan. — 282 p.
- BELLONCLE G., 1979 d. — Jeunes ruraux du Sahel. — Paris : L'Harmattan. — 238 p.
- BELLONCLE G., 1981. — Le tronc d'arbre et le caïman. — Paris : L'Harmattan. — 198 p.
- BENOIT-CATTIN M., FAYE J., 1982. — L'exploitation agricole familiale en Afrique Soudano-Sahélienne. — Paris : PUF. — 94 p.
- BILLAZ R., 1974. — Le mandarinat de la recherche. — in : Revue CERES, janv. fév., 34-37 pp.
- BILLAZ R., DIAWARA Y., 1981. — Enquêtes en milieu rural sahélien — Paris : PUF. — 198 p. (Techniques vivantes).
- BILLAZ R., DUFUMIER M., 1980. — Recherche et développement en agriculture. — Paris : PUF. — 188 p. (Techniques vivantes).
- BUREAU A., 1978. — Péril blanc. — Paris : L'Harmattan.
- CAUVIN J., — La Pensée imageante : l'exemple des proverbes. — in : Savanes - Forêts, Abidjan n° 12, 2-43 pp.
- CLASTRES P., 1980. — Recherches d'anthropologie politique. — Paris : Le Seuil. — 247 p.
- COLIN R., 1965. — Littérature africaine d'hier et de demain. — Adec.
- DESROCHES H., 1976. — Le projet coopératif. — Paris : Les Éditions Ouvrières. — 461 p.
- LECOMTE B., 1978. — in : Participation paysanne et techniques des projets dans le Tiers-Monde, n° 73, 93-108 pp.
- LÉVI-STRAUSS C., 1962. — La Pensée sauvage. — 388 p.
- LÉVI-STRAUSS C., 1968. — Race et histoire. — Gonthier. — 130 p.
- THERY J., 1979. — Héritage et créativité du savoir écologique populaire comme facteurs de développement sous-utilisés. — in : Nouvelles de l'éco-développement n° 10. — 8-32 pp.
- UNESCO, CIHE, 1982. — La gestion des ressources humaines pour le développement rural intégré : séminaire international, Montpellier, 6-13 juin 1982.

*La vulgarisation agricole,
c'est l'art de faire entrer
des idées carrées
dans des têtes rondes...*

Publié avec l'autorisation de «Jeune Afrique».

